



La CAVEM devient **Estérel Côte d'Azur Agglomération**

Avis d'attribution de marché

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES :

ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMERATION, à l'attention de M MASQUELIER Frédéric , Président de l'Estérel Côte d'Azur Agglomération, 624 Chemin Aurélien , Lieu dit CS 50133 , 83707 SAINT RAPHAEL CEDEX , Courriel : secretariat.general@cavem.fr , Adresse internet : <http://www.cavem.fr> - Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://marches-securises.fr> - Accès électronique à l'information (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : Organisme de droit public.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE : Services généraux des administrations publiques.

Section II : Objet

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ :

II.1.1) Intitulé : Construction du réservoir d'eau potable sur le site de Gargalon - commune de Fréjus - Relance

II.1.2) Code CPV principal : Mots descripteurs : Alimentation en eau potable. Descripteur principal : 45000000

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Construction du réservoir d'eau potable sur le site de Gargalon - commune de Fréjus - Relance.

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : Non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) : Valeur : 3586717.00 EUR

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : Mots descripteurs : Alimentation en eau potable. Code CPV principal : 45000000

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRL05. Lieu principal d'exécution : Territoire de la CAVEM 83600 FREJUS

II.2.4) Description des prestations : Construction du réservoir d'eau potable sur le site de Gargalon - commune de Fréjus - Relance

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère de qualité : Valeur technique/Pondération : 60.0%

Prix : Prix/Pondération : 40.0%

II.2.11) Information sur les options : Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires :

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Section V : Attribution du marché

Marché n° : 21PF0006

Intitulé : Construction du réservoir d'eau potable sur le site de Gargalon - commune de Fréjus - Relance

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 04/06/2021

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Oui

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

SAS SEETA, 224, Rue Savournin , 83600 FREJUS , FR , Téléphone : 0494510374 , Courriel : seeta@seeta.fr , Fax : 0494522104

Le titulaire est une PME : Non

ERGC, 1849, Route du Gargalon , 83600 FREJUS , FR

Le titulaire est une PME : Non

CMESE, 77, Via Nova - ZA du Capitou , 83601 FREJUS CEDEX , FR

Le titulaire est une PME : Non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Valeur totale du marché/du lot : 3444337.50

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Deux sous-traitants déclarés : - Entreprise GARON JARDINS (sous-traitant de SEETA) - 172 Impasse Garon - 83600 Fréjus - Nature des prestations sous-traitées : Espaces verts - Travaux d'extérieurs, pour un montant de 76.680,00 euros HT. - Entreprise R.B.T.P (sous-traitant de SEETA) - Zac du Pôle BTP - Centre d'affaires Victoria 29 - 33 Allée Sébastien Vauban - CS 70134 - 83618 Fréjus Cedex - Nature des prestations sous-traitées : Travaux de VRD - Travaux préparatoires et équipements, pour un montant de 211.601,00 euros HT.

La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, 5, rue Racine, Lieu dit CS 40510, 83041 TOULON, Cedex 9

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Toulon, 5, rue Racine, BP 40510, 83041 TOULON, Cedex 9, Téléphone : 0494427930, Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, Fax : 0494427989, Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

14/06/2021